Nations Unies S/PV.5639



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5639e séance

Jeudi 15 mars 2007, à 15 heures

New York

Président :	M. Kumalo	(Afrique du Sud)
Membres :	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Biabaroh-Iboro
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. de la Sablière
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Mantovani
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Bader
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2007/126)

07-27095 (F)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2007/126)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Iraq une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'Article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, j'adresse une chaleureuse bienvenue au Vice-Président de l'Iraq, S. E. M. Adil Abdal Mahdi.

Sur l'invitation du Président, S. E. M. Adil Abdal Mahdi (Iraq) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

J'invite M. Qazi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/126, qui contient le rapport du Secrétaire général établi en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004).

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et de S. E. M. Alejandro Wolff, représentant des États-Unis, au nom de la Force multinationale en Iraq.

Je donne maintenant la parole à M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

M. Qazi (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi décrit avec réalisme les difficultés auxquelles sont confrontés le Gouvernement et le peuple iraquiens dans leur quête de sécurité élémentaire, de droits de l'homme fondamentaux et de protection sociale de base. La menace constante d'actes de violence à caractère politique, sectaire et criminel constitue une fois de plus l'une des principales caractéristiques du rapport du Secrétaire général, qui décrit la dure réalité de la vie en Iraq.

Tout en s'aggravant, la crise humanitaire qui en a résulté et la situation en matière des droits de l'homme n'ont jamais autant capté l'attention que pendant la période à l'examen, comme en témoignent les mesures prises par le système des Nations Unies, plus spécialement celles prises par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

En raison de la gravité de la crise dans laquelle l'Iraq est plongé, le Gouvernement iraquien et la Force multinationale en Iraq ont entrepris de mettre en œuvre un nouveau plan de sécurité pour Bagdad. Pour l'instant, les résultats sont mitigés, sans être pour autant négligeables. D'un côté, il y a eu un net recul du nombre des incidents violents et de celui des corps non identifiés portant des traces de torture qui sont découverts dans les rues; des chefs de milices et de groupes d'insurrection de tous bords ont été arrêtés; les forces de sécurité iraquiennes ont lancé des opérations dans tous les quartiers de Bagdad; tandis que les efforts visant à encourager le retour dans la sécurité des familles déplacées commencent à porter leurs fruits.

En revanche, beaucoup pensent que les problèmes auxquels le peuple iraquien est confronté, en particulier à Bagdad, sont provisoirement réglés; les attaques meurtrières contre les civils, le plus souvent commises au moyen d'engins explosifs improvisés placés dans des véhicules, se poursuivent dans l'est de Bagdad et dans d'autres villes; et le chlore est utilisé pour terroriser la population, même s'il n'a fait que relativement très peu de victimes.

Le Gouvernement iraquien et la Force multinationale en Iraq reconnaissent que les mesures de sécurité, aussi efficaces soient-elles, ne sont qu'un élément de réponse. Pour rétablir un degré de sécurité acceptable à Bagdad et dans l'ensemble de l'Iraq, il faut progresser parallèlement sur le front politique. Le Gouvernement iraquien mettra tout en œuvre pour que l'ensemble des citoyens sentent qu'il agit en leur nom et dans leur intérêt. C'est seulement alors que les opérations de sécurité aideront à obtenir le rapprochement de tous les Iraquiens. Jusqu'ici, les initiatives, les plans et les déclarations n'ont entraîné aucune amélioration tangible et durable du sort des citoyens iraquiens, qui souffrent depuis trop longtemps.

Il est donc primordial d'instaurer les conditions requises pour le démarrage d'un processus politique participatif et sans exclusive. Les progrès passent également par la reconnaissance générale du fait que le Gouvernement constitutionnellement élu doit recevoir l'appui et le concours de tous dans l'exécution des programmes de réforme. De son côté, le Gouvernement doit avoir pour priorité première d'aboutir à une véritable réconciliation politique entre les composantes de la population iraquienne, sans quoi aucun progrès accompli dans le domaine sécuritaire, politique ou économique ne pourra stabiliser durablement le pays.

À ce sujet, la révision de la constitution et les processus législatifs peuvent grandement contribuer à la réconciliation nationale, ainsi qu'au renforcement des compromis et des consensus autour des questions fondamentales. Le concours de la communauté internationale est en l'occurrence primordial. La réunion organisée le 10 mars à Bagdad entre les voisins de l'Iraq et les membres permanents du Conseil de sécurité, à laquelle ont également assisté l'ONU et les organisations régionales, a offert une chance unique de mettre en avant l'action menée aux plans régional et international pour aider l'Iraq à améliorer son climat politique et sa situation en matière de sécurité.

La réunion du Pacte international pour l'Iraq qui se tiendra demain, sous la présidence du Secrétaire général, et avec la participation du Vice-Président iraquien, donnera lieu à un passage en revue des progrès que le Gouvernement a accomplis et entend réaliser aux plans politique, législatif, sécuritaire et économique pour faire avancer un projet national commun pour l'Iraq. J'espère sincèrement que les participants à cette réunion parviendront à décider des étapes concrètes qui conduiront au lancement officiel de cette initiative pour, ainsi, mettre en marche à l'échelle nationale, régionale et internationale un processus visant à aider le Gouvernement iraquien à remplir ses obligations envers son peuple.

En m'entretenant avec des hauts responsables de la région, j'ai été frappé de voir que leurs vues sur l'Iraq se rejoignaient à bien des égards, en particulier concernant leur attachement à l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Tous me sont apparus préoccupés par la montée de l'insécurité et par ses conséquences néfastes, non seulement sur l'Iraq mais aussi sur la région tout entière. Tous se sont déclarés prêts à contribuer à un processus susceptible de faire reculer la violence, d'intensifier le dialogue et d'instaurer les conditions d'une reprise économique qui améliorerait les conditions de vie du peuple iraquien. Il a été reconnu qu'un échec serait lourd de conséquences pour les voisins de l'Iraq, par exemple, une forte augmentation du nombre des Iraquiens contraints de chercher refuge dans les pays voisins. Comme le rapport l'indique clairement, la Syrie et la Jordanie supportent déjà une part excessive de ce fardeau.

Dans mes récents entretiens avec leurs responsables, j'ai assuré aux pays voisins de l'Iraq que l'ONU était résolue à faire face d'une manière plus coordonnée, plus efficace et plus adéquate à la progression de la crise humanitaire en Iraq. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés organisera une grande conférence les 17 et 18 avril prochains à Genève afin d'expliquer le besoin d'une telle intervention et d'inciter les donateurs à la rendre possible. Je trouve très encourageant qu'à la réunion de Bagdad, les pays voisins de l'Iraq et les cinq membres permanents du Conseil aient reconnu à l'unanimité qu'il fallait agir d'une manière coordonnée aux échelons régional et international et qu'ils aient décidé de créer un groupe de travail chargé de résoudre les problèmes des Iraquiens déplacés à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Compte tenu de la complexité de la situation en matière de sécurité, aucun des voisins de l'Iraq n'a insisté pour obtenir le retrait immédiat de la Force multinationale en Iraq, dont la présence a été sollicitée par le Gouvernement élu. Toutefois, beaucoup espèrent que le Gouvernement assumera très prochainement la responsabilité totale de la sécurité nationale.

Les voisins de l'Iraq ont des intérêts, des attentes et des vues légitimes qu'il convient de prendre en considération dans le processus de consolidation de la paix en Iraq. De leur côté, les voisins de l'Iraq doivent

convenir d'une stratégie commune pour accompagner le programme de réforme du Gouvernement et ses efforts de réconciliation. Il convient de réfléchir à un tel mécanisme de coordination régionale pour répondre aux besoins de l'Iraq. La création de groupes de travail sur la sécurité, les réfugiés et l'approvisionnement énergétique, qui a été proposée à la récente rencontre de Bagdad, pourrait y contribuer. Il faut que le conflit cède la place à la paix et à la reconstruction en Iraq. Comme le Premier Ministre Maliki l'a fait remarquer lors de la rencontre, l'Iraq ne doit pas servir de champ de bataille aux puissances régionales et internationales.

Le rapport du Secrétaire général indique clairement que l'ONU engagera tous les États voisins à concevoir une stratégie commune pour aider l'Iraq. L'ensemble de la communauté internationale doit agir dans ce sens. Toutes les parties concernées doivent faire le maximum pour éviter que se poursuive dans la région un conflit qui pourrait dégénérer et échapper à tout contrôle.

Ces derniers mois, je n'ai cessé d'être frappé par le nombre de fois où de hauts responsables iraquiens et régionaux, ainsi que nos interlocuteurs iraquiens, ont demandé une intervention plus énergique, plus directe et plus significative de l'ONU dans un éventail de domaines plus large. Compte tenu de la complexité de la situation en matière de sécurité qui règne en Iraq, il est bien naturel que les citoyens attendent de l'ONU qu'elle fasse davantage pour rétablir la paix et la stabilité dans leur pays. Le Gouvernement et le peuple iraquiens méritent que l'ONU mette tout en œuvre pour favoriser la réconciliation, pour améliorer la situation des réfugiés, la situation en matière des droits de l'homme et la protection humanitaire et pour régler le problème urgent des déplacés et réfugiés iraquiens.

Pour terminer, je remercie le Gouvernement iraquien de sa générosité et du soutien qu'il apporte à la Mission. Je remercie également les Gouvernements jordanien et koweïtien de l'aide logistique qu'ils prêtent généreusement à la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI). Je tiens aussi à remercier la Force multinationale en Iraq et les États Membres qui assurent la sécurité de la MANUI et lui apportent un appui logistique. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à l'Allemagne, à la Finlande, à l'Irlande et au Luxembourg, dont les récentes contributions ont permis la poursuite des opérations dans l'entité distincte, sous le commandement de la Force multinationale. La protection fournie par cette force est un élément majeur de la structure de sécurité de la présence des Nations Unies en Iraq, et sans elle, cette présence serait impossible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Qazi de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis, M. Alejandro Wolff, qui intervient au nom de la Force multinationale.

M. Wolff (États-Unis d'Amérique) : Je voudrais tout d'abord remercier le Vice-Président iraquien Abdal Mahdi d'être parmi nous aujourd'hui. Sa présence dans cette salle illustre la volonté du Gouvernement iraquien d'intervenir sur la scène internationale au nom de son peuple. De même, je salue le retour au Conseil du Représentant spécial Qazi.

Conformément aux résolutions 1546 (2004), 1637 (2005) et 1723 (2006) du Conseil de sécurité, j'ai le plaisir de rendre compte des progrès accomplis par la Force multinationale en Iraq dans l'exécution de son mandat.

Malgré l'ampleur inquiétante des violences, le Gouvernement et le peuple iraquiens continuent de poursuivre leur développement politique et économique et leurs objectifs en matière de sécurité. À cette fin, certaines mesures importantes ont été prises depuis le début de l'année.

Le 23 janvier, le Conseil des représentants a adopté une loi créant la Haute Commission électorale indépendante. La création de cette Commission est une étape indispensable sur la voie de la préparation des élections provinciales iraquiennes. Le 26 février, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi sur les hydrocarbures; son adoption par le Conseil des représentants, en même temps qu'une législation complémentaire, garantira le contrôle national ainsi que la distribution équitable de la richesse pétrolière de l'Iraq.

Le document final du Pacte sera communiqué aux autres membres de la communauté internationale au cours de la réunion sur le Pacte international qui sera accueillie demain par les Nations Unies. Le Pacte fait partie intégrante des efforts menés par l'Iraq pour mener à bien sa transition vers l'autosuffisance financière et l'intégration dans l'économie régionale et globale. La participation active des partenaires régionaux et mondiaux au Pacte international avec l'Iraq sera essentielle pour appuyer les efforts de développement de l'Iraq.

Même si des progrès ont été enregistrés dans les domaines économique et électoral, la violence générale et l'instabilité qui en découle se poursuivent. En réaction aux attentats en cours à Bagdad, le Premier Ministre Maliki a annoncé en janvier le plan de sécurité pour Bagdad, qui a été approuvé par le Conseil des représentants, afin de renouveler les efforts des forces de sécurité iraquiennes visant à mener des opérations et à garantir la sécurité de Bagdad face aux attaques des insurgés et des milices. Ce plan prévoit l'engagement d'éléments de neuf bataillons supplémentaires de l'armée iraquienne dans cette opération. En définissant une nouvelle approche le 10 janvier, le Président américain Bush a annoncé que 21 500 autres soldats américains viendraient renforcer l'effort conduit par les Iraquiens. Au début du mois de mars, 4 400 soldats ont déjà été déployés. Nous ne devons pas nous hasarder à tirer des conclusions trop hâtives sur ce plan de sécurité pour Bagdad, mais il n'en demeure pas moins qu'on a assisté à une réduction de la violence dans la capitale iraquienne depuis le renforcement des forces de sécurité iraquiennes.

La stabilité durable de l'Iraq va au-delà de la simple composante sécuritaire, et le Plan de sécurité pour Bagdad exige notamment des efforts accrus dans les domaines économique, politique et en matière de reconstruction afin d'améliorer la capacité du Gouvernement de répondre aux besoins de son peuple et de l'appuyer dans le domaine de la sécurité. Le Gouvernement iraquien va dépenser 10 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure et de reconstruction, créant ainsi des emplois pour le peuple iraquien. Les États-Unis et d'autres pays ont annoncé des plans d'assistance en vue d'appuyer la réforme et le développement de l'Iraq.

Une assistance est également nécessaire pour faire face à la grave situation humanitaire de l'Iraq. Outre les souffrances quotidiennes endurées par la population iraquienne du fait de la poursuite des violences, environ 2 millions d'Iraquiens ont fui le pays tandis que 1,7 million de personnes sont déplacées. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a lancé aux États Membres un appel à verser 60 millions de dollars pour financer ses activités en faveur de cette population vulnérable au cours de l'année prochaine.

Les insurgés, les extrémistes et les terroristes restent capables de perpétrer des attentats contre les autorités, les forces de sécurité, les civils iraquiens, et ils y sont toujours résolus. La période de trois mois qui s'achève marque une poursuite de la violence dans le pays, même si on a assisté à une certaine désescalade de la violence à Bagdad, comme cela a déjà été noté.

Al-Qaida continue de centrer ses attaques afin de déstabiliser le Gouvernement iraquien et de contraindre la Force multinationale en Iraq à quitter le pays. Comme cela a été le cas au cours de la période sur laquelle a porté mon dernier rapport, la violence a souvent des motivations sectaires, notamment les hostilités entre factions au sein des sectes. Plus de 80 % des violences observées par les troupes de la Force multinationale se limitent à quatre provinces – Bagdad, Anbar, Salah ad Din et Diyala – dans un rayon d'environ 48 kilomètres de la capitale iraquienne. Cependant, ces violences ont également lieu dans d'autres centres urbains tels que Kirkouk, Mossoul et Bassora.

Les victimes sont en majorité des civils iraquiens et des membres des forces de sécurité iraquiennes. Les attentats – tels que le camion piégé à la bombe dans le centre de Bagdad, le 3 février, qui a fait 105 morts et 251 blessés dans la population civile, et les attentats du 6 mars qui ont fait plus de 100 morts et de 150 blessés à Hillah – se poursuivent dans le but d'intimider et de démoraliser le peuple iraquien, et de déstabiliser le pays.

Les attaques contre l'infrastructure ont diminué, tombant de quatre par semaine en 2005 et au début de 2006 à une moyenne d'une par semaine plus récemment. Cependant, la faible supervision ministérielle et l'inefficacité des équipes chargées des réparations d'urgence ont considérablement freiné l'amélioration de la fourniture des services de base. En annonçant le plan de sécurité pour Bagdad en janvier, le Premier Ministre et son gouvernement se sont engagés à ce que les forces de sécurité iraquiennes mettent en œuvre les mesures suivantes : tenir pour responsables tous ceux qui violent la loi, quelle que soit leur affiliation sectaire ou politique; refuser un refuge aux criminels et meurtriers; ne pas permettre aux milices de se substituer au contrôle étatique en matière de sécurité locale; et donner aux commandants militaires la liberté et les moyens de faire ce qui est nécessaire sans ingérence politique ni microgestion.

Même s'il est trop tôt pour parler d'une tendance affirmée, il n'en demeure pas moins que les efforts déployés en matière de sécurité dans le cadre de ce nouveau plan ont permis de réduire les violences à

Bagdad. Cet effort a été renforcé par l'aide apportée par les citoyens pour découvrir plusieurs ateliers de fabrication de bombes par les insurgés et des caches d'armes dans la région de Bagdad. Parmi les mesures visant à venir à bout des sources de la violence, le Gouvernement iraquien a affecté quelque 150 millions de dollars de son budget de 2007 au processus de démobilisation, désarmement et réinsertion des milices. La mise en œuvre de ce processus, de concert avec des progrès politiques continus en matière de réconciliation nationale, et l'adoption d'une loi sur la débaasification, sont des composantes importantes s'agissant d'assurer la stabilité à long terme dans le pays.

Les forces de sécurité iraquiennes prennent de plus en plus l'initiative des opérations et font montre d'une capacité accrue de planifier et de mener des opérations contre-insurrectionnelles. Le 20 décembre 2006, la Force multinationale a transféré au contrôle provincial iraquien la responsabilité de la sécurité dans la province d'An-Najaf, dont la population s'élève à près d'un million de personnes,. En février, le Gouvernement britannique a annoncé qu'il allait retirer du sud de l'Iraq 1 600 soldats de son contingent militaire de 7 100 d'ici à la fin de l'année, accroissant la part de responsabilité des forces de sécurité iraquiennes en matière de sécurité.

Le 5 mars 2007, huit quartiers généraux de division, 31 quartiers généraux de brigade et 93 bataillons de l'armée iraquienne ont pris la tête des opérations contre-insurrectionnelles dans les zones d'opération qui leur étaient assignées. L'Iraq et la Force multinationale en Iraq continuent de travailler à répondre aux besoins logistiques et en matière de soutien autonome des forces de sécurité iraquiennes.

La coordination entre les forces iraquiennes et la Force multinationale a été fructueuse. Le 27 février, les forces spéciales de l'armée iraquienne ont détenu 16 membres de milices suspects lors des opérations menées avec les conseillers de la Coalition à Sadr City, ciblant les dirigeants de plusieurs cellules criminelles Jaysh al-Mahdi qui sont soupçonnées de commanditer et de perpétrer des meurtres sectaires, des tortures et des enlèvements. La coopération entre les Iraquiens et la Force multinationale se manifeste également dans d'autres régions de l'Iraq. Le mois dernier, environ 500 policiers iraquiens ont mené dans la province d'Anbar une opération de grande ampleur qui a permis de capturer 13 terroristes connus et de découvrir une importante cache d'armes. Une force combinée de 1 000 soldats appartenant aux armées tant iraquienne qu'américaine a bouclé la zone pour aider la police au cours de l'opération. Une coordination continue est indispensable pour lutter contre la menace permanente à la paix et à la sécurité dans le pays et pour préparer les Iraquiens à assumer l'entière responsabilité de la sécurité de leur pays.

La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général Ashraf Qazi, joue un rôle important d'appui à l'Iraq. La direction et l'expertise de l'ONU resteront nécessaires pour aider l'Iraq à préparer les élections provinciales, à organiser éventuellement des référendums, à continuer d'œuvrer en faveur de la réconciliation nationale et de la révision de la Constitution, et à mettre en œuvre le Pacte international. Les efforts déployés par l'ONU pour protéger et promouvoir les droits des Iraquiens et défendre les populations vulnérables sont également des éléments indispensables à la stabilité du pays. Une présence solide de la MANUI continue d'être une partie essentielle de ces efforts.

En plus de Bagdad, l'ONU a des représentants à Erbil et à Bassorah. La Force multinationale continue d'assister la MANUI et de l'aider à atteindre son objectif, lequel consiste à avoir une présence sûre, solide et complète en Iraq. La Force multinationale, notamment les contingents géorgien, roumain et sud-coréen, continue d'assurer la sécurité de l'ONU à Bagdad, Bassorah et Erbil, respectivement. Ces unités assurent la sécurité des sites, des services de reconnaissance, des patrouilles de sécurité, des escortes pour les convois, des points de contrôle et, le cas échéant, des évacuations médicales et d'urgence. Dans le cadre d'un accord séparé de l'ONU, les troupes fidjiennes assurent également la sécurité statique et rapprochée du personnel et des installations des Nations Unies à Bagdad.

Les ressources du Fonds d'affectation spéciale de l'entité distincte de l'ONU, créé pour financer une force au niveau intermédiaire chargée de protéger la présence de l'ONU en Iraq, s'amenuisent. Ce fonds doit être alimenté pour que cette force puisse continuer d'assumer le rôle critique qui est le sien vis-à-vis de la Mission des Nations Unies en Iraq, et nous appelons les États Membres à envisager d'y contribuer.

Le Gouvernement iraquien continue de s'employer à établir de bonnes relations avec ses voisins. Ces trois derniers mois, la Syrie et l'Iraq ont rouvert leurs ambassades dans leurs capitales

respectives, et l'Iraq a rouvert son ambassade en Arabie saoudite. Le Gouvernement iraquien a également invité ses voisins – la Turquie, la Syrie, la Jordanie, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Koweït –ainsi que Bahreïn, l'Égypte, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et l'ONU – à une réunion à Bagdad le 10 mars. À cette réunion, l'ensemble des participants ont annoncé leur appui à la sécurité et à la stabilité de l'Iraq.

Le Gouvernement iraquien poursuit ses efforts en vue d'assurer un avenir stable à ses citoyens. De nouveaux progrès dans les domaines politique, économique et de sécurité sont essentiels pour aider l'Iraq à atteindre ses objectifs. L'appui continu de la communauté internationale demeure important pour les efforts de l'Iraq, un appui soucieux du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Adil Abdal Mahdi, Vice-Président de l'Iraq.

M. Abdal Mahdi (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens également à exprimer toute notre reconnaissance à M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et à M. Alejandro Wolff, le représentant des États-Unis, qui est intervenu au nom de la Force multinationale en Iraq, pour leurs exposés.

Le processus politique et constitutionnel en Iraq est arrivé à terme en 2006, conformément aux dispositions de la résolution 1546 (2004). Nous espérons que 2007 sera une année décisive et très importante pour ce qui est de la réorganisation de l'État iraquien, d'un renouveau du sentiment d'appartenance nationale et de l'instauration de la paix civile. Pour parvenir à ces objectifs, le Gouvernement d'unité nationale axera ses efforts sur trois questions complémentaires : la sécurité, la politique, et l'économie.

S'agissant de la sécurité, le Gouvernement iraquien a redoublé d'efforts pour lutter contre les terroristes, les insurgés, les criminels, la violence sectaire et les milices. Avec l'aide de la force multinationale en Iraq, le Gouvernement a adopté un Plan de sécurité pour Bagdad appelé « Opération respect de la légalité » dans le cadre d'un plan global dont l'objectif est de faire en sorte que les forces de sécurité iraquiennes assument la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays d'ici la fin de 2007. Toutefois, bien que nous ne souhaitions pas pécher par excès d'optimisme, des résultats positifs ont été atteints dans le domaine de la sécurité, comme l'indique la baisse marquée du nombre d'opérations terroristes, le niveau d'insurrection et la violence interconfessionnelle. Bien que l'évolution de la situation n'ait pas entièrement répondu à nos attentes et à nos ambitions, le peuple iraquien a commencé à en ressentir les résultats.

Dans le domaine politique, le Gouvernement iraquien a opté pour une stratégie de la réconciliation. Les résultats que ce choix devrait entraîner influeront sur les conditions de sécurité dans tout le pays. À cet égard, nous avons tenu un grand nombre de conférences et de réunions au niveau national qui ont rassemblé divers groupes religieux et tribaux. En janvier 2006, le Premier Ministre a présidé à une réunion des partis et des autorités politiques. Au début du mois, une conférence de réconciliation a été organisée à l'intention des officiers de l'ancienne armée iraquienne. Le Gouvernement iraquien cherche à élargir le processus de réconciliation nationale afin d'y inclure les parties et les groupes qui ne font pas partie du Gouvernement.

Au plan économique, le Parlement iraquien a approuvé le budget pour 2007. Les dépenses d'équipement couvrent environ 10 milliards de dollars du budget. Nous prévoyons également de doubler les dépenses allouées aux deux secteurs les plus importants, à savoir, l'éducation et la santé. On prévoit que le nouveau budget permettra de créer plus de 135 000 emplois, ce qui permettra par conséquent de réduire le chômage et aura donc un effet positif sur la sécurité. En outre, le Gouvernement a proposé au Parlement pour examen et adoption une loi sur les hydrocarbures. L'adoption du nouveau budget et du projet de loi donnera un nouvel élan à l'économie iraquienne, ce qui, par ricochet, aura des conséquences positives sur le secteur des services.

Néanmoins, l'Iraq à lui seul ne sera pas en mesure de développer son économie et a besoin de l'aide de la communauté internationale afin d'asseoir son développement sur des bases solides. C'est pourquoi nous espérons obtenir l'aide internationale pour reconstruire l'Iraq.

Deux événements importants auront lieu au cours de ce mois. Demain, à New York, au Siège de l'ONU, une réunion sera organisée sous les auspices du

Secrétaire général dans le but de promouvoir le Pacte international pour l'Iraq, initiative lancée par le Gouvernement iraquien en vue de favoriser un partenariat avec la communauté internationale afin de promouvoir le développement économique, politique et social en Iraq au cours des cinq prochaines années. Nous espérons que nous pourrons, à la réunion de demain, arrêter la date et le lieu de la ratification finale du Pacte international.

À la demande du Gouvernement iraquien, la cinquième réunion des donateurs au Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq se tiendra le 19 mars à Istanbul, en Turquie. Bien que nous croyions au succès de ces réunions, nous espérons que les donateurs s'engageront davantage dans le processus de reconstruction de l'Iraq.

Le nouvel Iraq retrouvera sa stabilité, renaîtra et relancera son développement uniquement s'il a l'appui des pays voisins. La diplomatie iraquienne s'est résolument efforcée, au cours des derniers mois, d'organiser des réunions bilatérales et multilatérales afin de réunir les voisins de l'Iraq à Bagdad. Ces efforts ont abouti à la tenue d'une réunion, le 10 mars, à Bagdad. Nous espérons que les résultats de la conférence nous aideront à accroître la stabilité et la sécurité en Iraq, de manière à prévenir toute ingérence dans ses affaires intérieures. En dépit des conditions difficiles qui règnent en Iraq et des énormes défis auquel il est confronté, mon pays a démontré sa capacité à aider lui-même ses voisins en favorisant le dialogue et en encourageant les négociations entre les grands États et les pays voisins, réduisant ainsi les tensions dans la région et évitant une résurgence de la violence.

En conséquence des conditions de sécurité et des actions menées par les terroristes pour déclencher une guerre civile, un nombre considérable de personnes ont été déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Dans le cadre du plan de sécurité pour Bagdad, les autorités iraquiennes se sont efforcées d'assurer la sécurité pour permettre aux familles déplacées à l'intérieur du pays de rentrer chez elles. Ce mouvement a d'ailleurs déjà commencé, et des centaines de familles ont regagné leurs foyers. Le nombre de ces familles augmentera pour autant que le plan de sécurité atteigne tous ses objectifs, ce que nous espérons et attendons.

L'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pensent que le nombre de réfugiés s'élève actuellement à quelque 2 millions, dont la majorité se trouve dans deux pays voisins, la Jordanie et la Syrie. La présence de ces Iraquiens dans les deux pays est déjà ancienne dans certains cas, car elle remonte à l'ancien régime dictatorial; elle a récemment augmenté en raison des conditions de sécurité actuellement précaires en Iraq. On pense que la plupart des familles pourront rentrer chez elles dès que les conditions de sécurité se seront améliorées, et le Gouvernement iraquien œuvre pour qu'il en soit effectivement ainsi.

La dernière réunion des pays voisins, qui s'est tenue le 10 mars, nous a permis de créer une commission mixte entre l'Iraq et les autres pays déterminés à résoudre le problème. Nous sommes pleinement conscients du fardeau qui incombe à nos deux pays frères; toutefois, nous espérons que les réfugiés iraquiens seront traités humainement et conformément au droit international et aux accords internationaux. Nous espérons également qu'ils obtiendront le statut de résident et recevront l'aide dont ils auront besoin jusqu'à leur retour chez eux.

Nous saisissons cette occasion de remercier ces deux pays frères, ainsi que tous les autres qui ont aidé les réfugiés iraquiens dans ces moments difficiles. Nous espérons que les organisations internationales, et surtout le HCR, s'acquitteront de leurs obligations en la matière. Nous nous félicitons de l'annonce par le Haut-Commissaire que le HCR organisera une conférence internationale les 17 et 18 avril, et espérons qu'elle nous permettra de mettre fin à la souffrance des réfugiés iraquiens.

Enfin, je voudrais, au nom du peuple et du Gouvernement iraquiens, exprimer notre profonde gratitude pour les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et M. Qazi pour, que ce soit un niveau politique, dans le cadre d'efforts de réconciliation nationale ou au niveau constitutionnel, instaurer un climat de travail adéquat pour la Commission de révision de la Constitution, ou encore au niveau électoral, fournir l'aide nécessaire pour mettre en place la commission électorale suprême et la commission électorale municipale, ou enfin promouvoir la reconstruction de l'Iraq. Nous saluons le rôle joué par le Représentant spécial et espérons que l'ONU pourra intervenir encore bien davantage en Iraq. Le Gouvernement iraquien fournira tout l'appui possible pour veiller à ce qu'elle le fasse.

Lorsque la situation en matière de sécurité se sera améliorée, nous demanderons le retour des institutions de l'ONU actuellement basées hors d'Iraq et veillerons à ce qu'elles puissent reprendre leurs activités et remplir leurs obligations dans l'ensemble de mon pays. Bien que nous appréciions grandement le rôle joué par la MANUI, nous tenons à rappeler aux membres du Conseil de sécurité que l'Iraq ploie toujours sous le fardeau d'autres mandats, alors que cela ne se justifie plus, dans la mesure où les circonstances qui ont imposé leur création n'existent plus. Je pense ici à la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU).

Nous souhaitons également remercier la Force multinationale en Iraq pour le rôle qu'elle y joue afin d'aider les Forces iraquiennes à garantir la sécurité pour le peuple iraquien. Nous estimons, comme beaucoup le pensent, y compris un grand nombre de membres du Conseil de sécurité, qu'il est aussi souhaitable qu'indispensable de mettre un terme au mandat de cette Commission ou de le réexaminer.

M. Biabaroh-Iboro (Congo) : Monsieur le Président, ma délégation vous sait gré d'avoir organisé ce débat sur la situation en Iraq de façon opportune en présence de S. E. le Vice-Président Abdal Mahdi que nous saluons et dont nous avons écouté la déclaration avec attention et grand intérêt. Nous remercions le Secrétaire général pour le rapport riche et précis présenté par M. Qazi. Nos remerciements s'adressent également au représentant des États-Unis d'Amérique pour son exposé.

La situation en Iraq demeure très grave. Le degré de violence atteint en Iraq ne cesse d'être préoccupant à plus d'un titre : Au plan national, cette violence, en même temps qu'elle empêche tout effort de reconstruction du pays sur la base du Pacte international pour l'Iraq, contribue à exacerber les crispations politico-religieuses impliquant des risques énormes sur l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Au plan régional, elle est un élément de forte déstabilisation d'une région déjà en proie à de grandes tensions sociopolitiques. Au plan international, elle sape les efforts d'accompagnement consentis par la communauté internationale à travers notamment l'activité de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et celle de la Force multinationale.

Nous condamnons avec fermeté cette débauche de violence avec ses effets dévastateurs que rien ne semble en mesure d'arrêter si ce n'est le ressaisissement de la classe politique iraquienne et aussi la fin des ingérences de tous ordres dans les affaires iraquiennes.

L'impossibilité d'une solution militaire à la crise iraquienne devient chaque jour évidente. Seul un dialogue inclusif et responsable peut permettre de relever les nombreux défis auxquels est confrontée la société iraquienne. Ma délégation appelle de ses vœux l'organisation d'un tel dialogue qui devrait conduire à la réconciliation nationale autour des préoccupations ci-après : un partage équitable des ressources et richesses nationales; une répartition réaliste du pouvoir; la création de forces de sécurité fiables capables à terme de remplacer les forces étrangères; le démantèlement des milices confessionnelles et autres groupes armés et du trafic d'armes en direction de l'Iraq; une prise en compte de la question des réfugiés et des personnes déplacées; la mise en place d'un système de protection des droits de l'homme et d'un système judiciaire fiable; enfin, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Certes, il incombe au Gouvernement iraquien de créer les conditions d'une telle démarche, toutefois le rôle de la communauté internationale est essentiel ainsi que celui de toutes les parties intéressées. À cet égard, ma délégation apporte son soutien aux différentes initiatives en cours et qui visent à réduire la violence et à stabiliser la situation en Iraq. La tenue, le 10 mars 2007 à Bagdad de la Conférence sur la sécurité de l'Iraq constitue un premier pas encourageant au regard de la participation qu'elle a suscitée et aussi de la décision de mettre en place trois comités conjoints chargés des questions de sécurité, des réfugiés et du pétrole.

Nous saluons ainsi la reconnaissance de la nécessité d'impliquer tous les voisins de l'Iraq dans toute initiative de stabilisation de la situation dans ce pays et, au-delà dans tout le Moyen-Orient. Nous attendons avec intérêt la tenue annoncée d'une conférence au niveau ministériel en vue de donner suite aux pourparlers de Bagdad.

Toute cette activité, si elle est menée avec patience et détermination autour des objectifs évoqués précédemment, devrait certainement contribuer à réduire la violence et à stabiliser le pays.

M. Suescum (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous tenons avant tout à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Qazi ainsi que les États-Unis de leurs rapports respectifs. De

même, nous voulons souhaiter la bienvenue à S. E. M. Adil Abdal Mahdi et le remercier des informations qu'il nous a fournies aujourd'hui.

Nous restons préoccupés par les graves problèmes sécuritaires qui prévalent en Iraq, non seulement à cause des terribles pertes en vies humaines qu'ils entraînent, mais également à cause de leurs conséquences politiques au niveau national et de la situation humanitaire et sociale, de leurs effets sur la fourniture de services publics, sur la création d'emplois, sur l'accès aux services de santé. Afin de régler ces problèmes, nous l'avons dit devant d'autres forums, il importe que l'on engage un véritable dialogue politique et que des démarches soient entreprises tant au niveau régional qu'international.

La situation humanitaire préoccupante constitue un exemple frappant des retombées de la situation iraquienne sur la région. Selon des informations émanant de la Croix-Rouge, les pays limitrophes abritent quelque deux millions de réfugiés iraquiens. Cela met en lumière l'importance de la coopération régionale afin d'endiguer la crise humanitaire et la nécessité de déployer des efforts tels que ceux accomplis par la Jordanie et la République arabe syrienne. À cet égard, nous partageons l'analyse du Secrétaire général sur l'importance des résultats de la Conférence des pays voisins de l'Iraq. Il importe que des peuples, qui ont des intérêts si divers, mais qui en même temps ont tant en commun, agissent de concert pour concourir à la stabilité de l'Iraq et de la région.

Le caractère ethnique et sectaire qui prédomine dans la composition des réfugiés et dont il est fait état dans le rapport nous inquiète particulièrement. Nous estimons qu'il est urgent de canaliser les efforts des acteurs iraquiens, de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil de sécurité et des acteurs régionaux pour réaliser l'unité nationale en Iraq.

Il importe que la Conférence des pays voisins de l'Iraq parvienne à imprimer l'élan nécessaire à des initiatives telles que le Pacte international pour l'Iraq. En outre, nous saluons les travaux de l'Organisation des Nations Unies dans des domaines tels que l'appui qu'elle a offert à la Commission électorale indépendante iraquienne. C'est en Iraq, et à l'initiative de ce pays, que l'on observera les progrès les plus notables dans la direction d'une vie politique et d'une société sans exclus.

Nous tenons à dire combien nous attachons de l'importance, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, au règlement des différends par la voie du dialogue et à la protection de la dignité humaine. Le rapport du Secrétaire général nous donne de bonnes raisons de croire que grâce à la participation des dirigeants iraquiens et de la communauté internationale et régionale, nous pourrons relever ces défis et bâtir un Iraq uni et en paix.

M. Al-Bader (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier d'avoir organisé cette importante séance. Nous saluons la présence de S. E. M. Abdal Mahdi, Vice-Président de la République d'Iraq. Je remercie également M. Ashraf Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et S. E. M. Alejandro Wolff, représentant des États-Unis, des exposés qu'ils ont faits au Conseil de sécurité.

Il est inutile de rappeler ici la place que l'Iraq, un pays frère, occupe dans nos cœurs et nos esprits. L'Iraq est un pays très important de notre région, qui exerce une influence considérable. Affligé par les souffrances qu'endurent nos frères iraquiens, l'État du Qatar continue naturellement de les engager à faire passer les intérêts nationaux avant toute autre considération. Les solutions politiques au problème actuel ne sauraient être importées de l'étranger. Au contraire, elles reposent entre les mains des Iraquiens eux-mêmes, pourvu qu'ils aient de bonnes intentions et que celles-ci se traduisent par des actes concrets sur le terrain.

Il est très important que la communauté internationale soutienne les efforts de paix, de sécurité et de développement en Iraq afin que le pays puisse sortir de cette crise qui met en péril son unité et sa stabilité. D'où l'intérêt du Pacte international pour l'Iraq, qui vise à consolider la paix et à poursuivre l'essor économique, politique et social de l'Iraq au cours des cinq prochaines années. La réunion qui se tiendra demain matin ici même, au Siège de l'ONU, sera l'occasion de souligner l'importance de cette initiative. Pour que le projet prévu dans le Pacte se concrétise, l'appui fourni par le système des Nations Unies et par les partenaires internationaux doit être coordonné aux fins de la mise en œuvre des engagements pris dans le Pacte.

Il est tout aussi crucial d'améliorer rapidement les conditions de vie du peuple iraquien afin d'enrayer la détérioration de la situation humanitaire que de mener à bien le processus de réconciliation nationale afin d'assurer la stabilité de l'Iraq.

La situation humanitaire continue de se détériorer en Iraq. Le problème des réfugiés iraquiens est devenu une crise de grande envergure. Face à l'énormité de la catastrophe humanitaire en Iraq, il est impératif que tous les partenaires internationaux – le système des Nations Unies, les institutions intergouvernementales et les autres instances internationales – interviennent pour atténuer la crise humanitaire. Nous espérons à ce sujet que la conférence que le Haut-Commissariat pour les réfugiés organisera le mois prochain à Genève pour examiner les besoins humanitaires des Iraquiens déplacés permettra de faire comprendre qu'il est impératif d'aider les personnes déplacées ainsi que les pays d'accueil, qui subissent ce lourd fardeau.

L'État du Qatar n'a cessé d'attirer l'attention sur la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq ainsi que de restaurer la sécurité et la liberté du peuple iraquien. Nous tenons également à souligner qu'il est essentiel d'identifier les causes profondes de la crise iraquienne pour y trouver une solution.

Afin de mettre fin à la crise iraquienne, nous devons tout d'abord, non pas chercher une solution militaire, mais nous concentrer sur le processus politique en Iraq et encourager tous les groupes à s'insérer dans la vie politique et à combattre le sectarisme. Une direction avisée est à cette fin cruciale, les chefs des sectes iraquiennes devant se mobiliser en vue de réduire la fracture en Iraq.

Bien que l'insécurité régnant en Iraq limite la capacité d'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI), celle-ci n'en continue pas moins de contribuer au retour de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité en Iraq, à travers notamment son appui constitutionnel, ses activités d'assistance électorale, de reconstruction, de développement et d'aide humanitaire, ses activités relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais à mon tour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Qazi, de son exposé et de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI) (*S/2007/126*). Je saisis cette occasion pour le féliciter lui et tous ses collaborateurs de la MANUI du remarquable travail qu'ils accomplissent en faveur de l'Iraq dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses.

Je remercie également M. Wolff du compte rendu qu'il a présenté au nom des participants à la Force multinationale en Iraq, parmi lesquels figure mon pays, la Slovaquie. Nous nous félicitons de la présence du Vice-Président iraquien, M. Adil Abdal Mahdi, à la présente séance et le remercions de sa déclaration.

Comme nous venons de l'entendre, le climat de sécurité qui règne en Iraq demeure instable et extrêmement complexe. Il y a énormément à faire pour consolider les gains politiques et économiques ainsi que pour mener à bien la reconstruction. Cette situation a des effets funestes sur la vie quotidienne du peuple iraquien et empêche le Gouvernement iraquien d'assurer la fourniture des services de base, ce qui relègue au second plan les efforts et les résultats accomplis pour doter le pays d'institutions démocratiques. À cet égard, il est selon nous crucial que l'Iraq et la communauté internationale se mobilisent pour renverser ces tendances et empêcher le pays de s'enfoncer davantage encore dans le conflit interne et la violence sectaire, qui risquent de déstabiliser la région tout entière.

Il est crucial que les Iraquiens prennent en main ces efforts et ces processus afin de parvenir à une solution durable et à la stabilisation du pays. Le Secrétaire général indique à juste titre dans son rapport que « seuls les Iraquiens eux-mêmes peuvent déterminer leur destin commun et se mettre d'accord sur la structure de l'État iraquien. » (*S/2007/126, par. 61*)

En effet, en l'espace de bientôt quatre ans, le peuple et les dirigeants iraquiens ont plusieurs fois clairement démontré leur attachement et leur adhésion à la transition et à la stabilisation de l'Iraq. Ils ont fait de nombreux sacrifices à cette fin, et nous pensons qu'il existe la volonté politique et le potentiel requis pour aboutir à un règlement politique négocié et bâtir un Iraq stable et prospère vivant en paix avec lui-même et avec ses voisins.

Aussi pensons-nous que, pour consolider la paix en Iraq, il est fondamental d'améliorer les conditions de sécurité et la situation humanitaire et de promouvoir la réconciliation nationale, le respect des droits de l'homme, la prospérité économique et le bien-être social. De notre point de vue, le seul moyen de stopper la montée de la violence et d'en finir avec les luttes sectaires consiste à engager un processus et un dialogue politiques qui n'excluraient personne tout en

favorisant le consensus, le respect mutuel et le compromis.

Le pays doit poursuivre ses progrès dans l'édification d'institutions démocratiques sur la base des principes d'une juste répartition des pouvoirs et du partage équitable des ressources nationales. À ce sujet, nous restons convaincus qu'une révision digne de ce nom de la Constitution, de même que la révision de la déBaasification et l'achèvement d'une législation relative aux élections provinciales constituent d'importantes mesures de confiance qui peuvent aider l'Iraq à prendre à bras-le-corps un grand nombre de ses problèmes. Enfin et surtout, tout doit être mis en œuvre pour venir à bout de la crise humanitaire qui touche une grande partie des réfugiés et des personnes déplacées.

Nous sommes de ceux qui pensent que l'ONU doit intervenir avec vigueur dans les processus de transition et de stabilisation de l'Iraq. Aussi sommes-nous favorables à une participation active de l'ONU au Pacte international pour l'Iraq. Avec l'Union européenne, la Slovaquie est prête à y prendre une part énergique et constructive. À cet égard, nous nous félicitons des textes récemment issus des travaux préparatoires sur le Pacte. Nous attendons avec grand intérêt la réunion qui se tiendra demain autour du Pacte sous la direction du Secrétaire général ainsi que l'exposé du Vice-Premier Ministre Saleh sur les faits nouveaux et les progrès accomplis dans l'application des engagements découlant du Pacte international pour l'Iraq.

Nous nous félicitons également des efforts et des initiatives visant à promouvoir des liens régionaux plus étroits et plus solides, que nous appuyons. Nous insistons sur le fait que les acteurs régionaux, notamment les voisins les plus proches de l'Iraq, peuvent et doivent jouer un rôle plus dynamique en vue de promouvoir la paix et la stabilité de l'Iraq, ce qui ne bénéficierait pas seulement à l'Iraq mais aussi à ses voisins, ainsi qu'à l'ensemble de la région. Leur contribution au succès de la stabilisation de l'Iraq demeure donc indispensable. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la conférence qui a eu lieu à Bagdad le week-end dernier, qui est parvenue à rassembler de manière constructive les pays voisins de l'Iraq et les acteurs régionaux et internationaux, ainsi que des résultats obtenus. Cela a constitué une première étape importante, et nous pensons et espérons que toutes les parties intéressées vont maintenant rapidement faire fond sur cette réunion positive pour avaliser des mesures pragmatiques supplémentaires en vue de promouvoir la stabilité et la sécurité de l'Iraq.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à mes collègues pour souhaiter la bienvenue au Vice-Président de la République d'Iraq, M. Adil Abdal Mahdi. J'ai écouté très attentivement ses observations, qui nous ont présenté, je pense, des éléments très importants à considérer. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Qazi, et le Chargé d'affaires des États-Unis, l'Ambassadeur Wolff, de leurs exposés riches d'enseignements, très intéressants et complets.

Je voudrais également saisir cette occasion, qui marque la première déclaration de l'Italie au Conseil sur cette question, pour me féliciter du rôle important que joue l'ONU, par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), s'agissant de contribuer à la reconstruction et la stabilisation de ce pays.

Nous sommes tout à fait conscients des limites de l'action de l'ONU, qui est tributaire de la situation en matière de sécurité, et nous comprenons pleinement les risques encourus chaque jour par le personnel de l'ONU – international aussi bien que local – dans l'exercice de ses fonctions. Nous pensons que la présence de l'ONU en Iraq est d'une importance fondamentale, et nous souhaitons que la situation en Iraq lui permette d'élargir sa présence.

Je félicite sincèrement le Gouvernement iraquien du succès qu'il a enregistré s'agissant de l'initiative iraquienne de convoquer la réunion du 10 mars à Bagdad. Cela a, de toute évidence, constitué un événement important en matière de promotion de la stabilité en Iraq, et nous espérons que cette réunion marquera un tournant sur la voie de la pacification véritable du pays. Nous pensons qu'il est de la plus grande importance que les pays voisins jouent pleinement leur rôle s'agissant d'appuyer activement le nouvel Iraq. Cependant, étant donné que cette initiative vise à dégager un large consensus aux plans régional et international, nous pensons qu'il est souhaitable que le suivi de la réunion, notamment au niveau ministériel, inclue d'autres pays particulièrement concernés, notamment le Groupe des Huit (G-8).

À l'échelon national, je renouvelle l'engagement de l'Italie d'apporter son appui, comme elle l'a déjà fait en sa qualité de membre du Groupe préparatoire pour le Pacte international, à toutes les initiatives et

toutes les tribunes politiques qui pourraient être jugées utiles par le Gouvernement iraquien.

Malgré les efforts renouvelés de la Force multinationale et des forces de sécurité iraquiennes, la situation actuelle en Iraq reste très explosive. Le conflit sectaire violent qui divise les extrémistes sunnites et chiites, adroitement exploité et orchestré par les terroristes d'Al-Qaïda et les agents étrangers qui souhaitent maintenir l'Iraq dans le chaos, entrave les efforts déployés par le Gouvernement iraquien en vue de parvenir à la réconciliation nationale.

L'appui international est vital pour assurer le succès de la stabilisation de l'Iraq, mais il est évident à nos yeux que le succès dépend avant tout du Gouvernement et du peuple iraquiens. Dans ce cadre, l'Italie n'a cessé de répéter aux dirigeants iraquiens, et plus récemment au Ministre des affaires étrangères Zebari, qu'un processus politique de réconciliation et de dialogue nationaux est nécessaire pour assurer la stabilisation de ce pays. Dans ce contexte, nous espérons que le Gouvernement iraquien prendra des mesures immédiates et efficaces afin de promouvoir la réalisation de l'objectif de la réconciliation nationale. Parmi ces mesures, je voudrais rappeler la rédaction d'une nouvelle loi sur la débaasification et la réinsertion dans les nouvelles forces de sécurité de membres de l'ancienne armée iraquienne qui n'ont pas été impliqués dans des activités criminelles. Il est plus important que jamais que le Gouvernement iraquien prenne ces mesures, telles qu'annoncées, sans retard, et qu'il offre une amnistie générale aux membres des groupes armés qui se dissolvent et déposent les armes.

Dans le cadre du processus politique que je viens tout juste de mentionner, nous pensons que la révision de la Constitution est d'une importance primordiale, comme l'ont dit à plusieurs reprises le Secrétaire général et l'Ambassadeur Qazi. Des mesures de développement économique concrètes, visant notamment le développement du secteur privé, sont également nécessaires. L'approbation de la loi sur les hydrocarbures et, plus généralement, la révision de la gestion des ressources naturelles dans le cadre fédéral, qui est liée à la révision constitutionnelle, sont également des mesures fondamentales.

À l'échelon national, l'Italie est de plus en plus engagée dans le processus de reconstruction de l'Iraq. Depuis 2003, l'Italie a contribué, par des projets et des mesures, dont le coût total s'élevait à plus de 240 millions d'euros, aux efforts internationaux dans le domaine civil. En gage de témoignage de notre désir de renforcer notre appui à la reconstruction de l'Iraq, nous avons signé à Rome, le 23 janvier, un accord bilatéral d'amitié, de partenariat et de coopération qui jette les bases de l'établissement de relations privilégiées entre nos deux pays. L'Italie s'est engagée à fournir une assistance sous forme de crédits à hauteur de 400 millions d'euros sur trois ans.

L'Italie, qui est également membre du Groupe préparatoire, appuie résolument le processus du Pacte international pour l'Iraq. En prenant en compte les aspects économique, politique et en matière de sécurité, le Pacte pourrait se révéler un outil précieux à la disposition du Gouvernement iraquien sur la voie de la stabilisation et de la reconstruction de ce pays. Il est toutefois indispensable que les autorités iraquiennes mettent en œuvre les mesures indiquées dans le rapport final.

À cet égard, je salue l'initiative qui a été prise par le Secrétaire général de convoquer demain une réunion de haut niveau sur le Pacte international à laquelle l'Italie sera représentée par le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Intini. Nous espérons sincèrement pouvoir assister au lancement officiel du Pacte à la suite de cette réunion.

M. Shcherbak (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Qazi, de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Il a brossé un tableau très réaliste de la situation extrêmement difficile dans laquelle se trouve actuellement l'État iraquien. Nous exprimons une fois de plus notre vive reconnaissance à M. Qazi et au personnel de la MANUI du travail très important dont ils s'acquittent dans un contexte militaire et politique extrêmement délicat.

Nous nous félicitons de la présence dans cette salle du Vice-Président de l'Iraq, M. Adil Abdal Mahdi, et nous exprimons notre solidarité au peuple iraquien qui passe actuellement par l'une des périodes les plus difficiles de son histoire.

Nous présentons nos condoléances aux familles et aux amis des Iraquiens qui ont trouvé la mort à la suite d'attentats terroristes ou ont été victimes d'un conflit ethnique ou sectaire.

Le rapport du Secrétaire général et l'exposé de M. Qazi ont fourni de nouveaux détails sur les caractéristiques de la crise qui sévit actuellement en Iraq. Ils mentionnent les niveaux élevés d'activité des terroristes et des insurgés, l'état désastreux dans lequel se trouve l'infrastructure civile, la situation de plus en plus tragique des réfugiés, des personnes déplacées et des professions libérales dans le pays.

La situation en matière de droits de l'homme est également insatisfaisante. Le nouveau plan de Bagdad en matière de sécurité, qui vise à stabiliser la situation dans la capitale, n'a pas encore donné de résultats probants. Les pourparlers sur le fond visant à fixer le calendrier du retrait des troupes étrangères de l'Iraq n'ont pas encore commencé.

La délégation russe appuie les recommandations du Secrétaire général s'agissant des moyens permettant de régler le problème à Kirkouk.

Nous attachons de l'importance au chapitre consacré au travail en cours concernant la loi sur les hydrocarbures, et nous partageons l'opinion du Secrétaire général que ce document assurera un accès égal aux ressources nationales du pays à toutes les communautés iraquiennes et servira de mécanisme garantissant l'intégrité territoriale.

Nous espérons vivement que cette loi inclura des dispositions permettant à de nombreuses entreprises du monde entier de travailler en Iraq sur des bases égales et sans discrimination, notamment aux entreprises russes qui ont une grande expérience dans le domaine du pétrole et du gaz en Iraq et du marché des hydrocarbures.

En même temps, nous souhaiterions faire remarquer que les entreprises russes sont prêtes à prendre part à l'effort de reconstruction de l'économie iraquienne et au développement du pays.

La délégation russe note l'importance de la réunion internationale qui a eu lieu récemment à Bagdad, sur l'initiative du Gouvernement iraquien, avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, des voisins de l'Iraq et des organisations régionales intéressées. La Fédération de Russie a participé à cet important événement et s'est félicitée de son résultat. Nous avons toujours insisté sur la nécessité d'une coordination étroite des efforts de la communauté internationale en Iraq, et préconisé des initiatives collectives afin de trouver une solution à la crise que connaît ce pays. Nous avons appuyé, et continuerons d'appuyer, toute idée et toute proposition conformes à cette approche. Nous espérons qu'à la suite de la réunion de Bagdad, une réunion internationale plus large se tiendra au niveau des ministres des affaires étrangères.

La Fédération de Russie compte continuer à prendre une part active à toutes les activités multilatérales importantes relatives à l'Iraq. Notre espoir est que ces activités auront une véritable influence sur la situation future du pays, aideront le peuple iraquien à parvenir à une réconciliation nationale grâce à un vaste dialogue auquel participeront toutes les forces patriotiques nationales et à mettre fin à la violence et aux tueries. C'est une telle approche que devraient adopter toutes les parties responsables soucieuses de normaliser durablement la situation en Iraq et à même de faciliter le processus de règlement. La Russie est prête, pour sa part, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'Iraq.

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée, au nom de ma délégation, remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2007/126). Toute notre reconnaissance va également au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Ashraf Qazi, pour les efforts qu'il déploie sans relâche s'agissant de veiller à ce que l'ONU apporte une contribution effective à la paix et à la reconstruction en Iraq.

Ma délégation tient aussi à souhaiter la bienvenue à la présente séance à S. E. M. Adil Abdal Mahdi, Vice-Président de l'Iraq.

Ma délégation est très préoccupée par la continuation de la violence, qui fait presque tous les jours des victimes parmi la population et éclipse les efforts politiques et de reconstruction en Iraq. La dégradation de la situation, résultat de la violence, a nui à la capacité de nombreux Iraquiens d'exercer leurs droits fondamentaux. À cet égard, nous nous félicitons du nouveau plan du Premier Ministre Al-Maliki d'en finir avec tous les groupes armés, quelles que soient leurs affiliations politiques ou religieuses, et d'accompagner ce plan de mesures économiques et de réconciliation. Malgré les nombreuses difficultés que pose l'application de ce nouveau plan, ma délégation espère qu'il produira des résultats tangibles, non seulement à Bagdad, mais aussi dans le reste de l'Iraq.

L'Iraq fait partie de la famille des nations. La communauté internationale ne peut donc pas rester les bras croisés. Nous devons faire tout notre possible pour

soulager les souffrances des Iraquiens et rétablir la souveraineté de l'Iraq, la paix et la stabilité.

L'année dernière, le Président Susilo Bambang Yudhoyono a fait une proposition pour résoudre rapidement le conflit en Iraq. Cette proposition comporte trois éléments : premièrement, une réconciliation globale de tous les Iraquiens, avec l'intervention du Gouvernement actuel; deuxièmement, la participation de la communauté internationale aux efforts de reconstruction et de relèvement du pays; et, troisièmement, le déploiement de forces de maintien de la paix des Nations Unies en Iraq après le retrait des troupes étrangères.

S'agissant de la réconciliation entre Iraquiens, ma délégation estime urgent de régler les différends qui opposent toutes les parties du pays. La clef de cette réconciliation réside dans un dialogue sincère entre tous les groupes ethniques et religieux. Le dialogue sera solidement engagé lorsque les modérés auront les moyens de se faire entendre, une plus grande marge d'action et une plus grande capacité à définir le programme politique iraquien, ayant ainsi un impact concret sur le processus. Nous nous félicitons donc de la fatwa prononcée par le grand Ayatollah Ali al-Sistani appelant à une unité et à une coexistence basées sur le respect mutuel, ainsi qu'à la constitution de comités mixtes sunnites et chiites dans les quartiers où vivent les deux communautés. Nous espérons que les initiatives de cet ordre se multiplieront, car elles sont très importantes pour renforcer la confiance.

Ma délégation, quant à elle, a le plaisir d'informer le Conseil que, grâce à la coopération des deux plus grandes organisations musulmanes d'Indonésie – Nahdhatul Ulama et Muhammadiyah – une conférence internationale entre dirigeants religieux islamiques portant sur la réconciliation en Iraq se tiendra en Indonésie les 2 et 3 avril 2007. Cette conférence devrait convenir d'actions concrètes visant à renforcer le processus de réconciliation en Iraq.

Pour ce qui est de la reconstruction et du relèvement, ma délégation attache une grande importance à l'achèvement de ces activités afin que le peuple iraquien puisse exercer pleinement ses droits sociaux et économiques. Nous félicitons donc le Gouvernement iraquien de tout le travail qu'il a fait pour veiller au respect de ces droits.

Compte tenu cependant de la situation actuelle, l'Iraq ne pourra pas y arriver seul. L'appui de la communauté internationale reste essentiel pour renforcer la capacité du Gouvernement iraquien de relever les divers défis socioéconomiques. Ma délégation s'est félicitée du lancement du Pacte international pour l'Iraq. Nous appuyons sans réserve le partenariat entre le Gouvernement iraquien et l'ONU pour la préparation et la gestion du Pacte.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la violence et les attaques continues qui visent à déstabiliser l'Iraq. Il doit y avoir des raisons qui expliquent la persistance d'actes aussi détestables, et nous ne pouvons pas oublier la possibilité que des forces hostiles aient émergé en Iraq à cause de la présence prolongée de forces étrangères dans le pays.

Ma délégation a toujours pensé qu'il fallait établir sans attendre un calendrier du retrait des forces étrangères, sur décision souveraine de l'Iraq, sans créer un vide qui placerait le pays dans une situation plus dangereuse. Une telle stratégie de sortie limitée dans le temps devrait effectivement prendre en considération le niveau de capacité que devraient atteindre les Iraquiens pour être autonomes en matière de sécurité et de développement économique, et l'existence d'un sentiment d'unité nationale fondé sur un véritable dialogue politique ouvert à tous et sur la réconciliation nationale.

Entre-temps, au vu de la nature transfrontalière du conflit iraquien, ma délégation pense que les pays de la région peuvent jouer un rôle important pour promouvoir la paix et la stabilité en Iraq et prévenir des répercussions régionales.

À cet égard, nous nous félicitons de la conférence qui s'est tenue récemment à Bagdad et à laquelle ont participé les représentants des pays importants de la région. Cette conférence a été l'occasion de faire converger de manière constructive diverses perspectives visant à aider le peuple et le Gouvernement iraquiens à réaliser des progrès économiques et à instaurer une paix et une stabilité durables à travers la réconciliation nationale.

Pour ce qui est de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), ma délégation tient à lui réaffirmer son appui. Nous appuyons sans réserve le renforcement des capacités opérationnelles de la MANUI afin que cette Mission devienne autonome. Nous attachons également une grande importance au maintien d'un fonds d'affectation spéciale pour financer le fonctionnement d'une entité chargée d'assurer la sécurité du personnel de l'ONU présent en Iraq.

Enfin, ma délégation souligne l'importance de la collaboration entre la MANUI, les diverses institutions et les pays qui accueillent des réfugiés s'agissant de remédier à la situation humanitaire en Iraq. Avec 2 millions d'Iraquiens réfugiés dans des pays voisins et 1,9 million de personnes déplacées dans le pays même, la MANUI est absolument incapable de faire face seule à cette situation. Un partenariat est indispensable en la matière.

M. Verbeke (Belgique) : Je voudrais tout d'abord dire combien ma délégation est honorée par la présence du Vice-Président d'Iraq, M. Adil Abdal Mahdi. Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Qazi, pour son exposé au Conseil, ainsi que l'Ambassadeur Wolfe pour la déclaration prononcée au nom de la force multinationale.

La Belgique partage l'inquiétude exprimée par le Secrétaire général face au danger que représentent les actes de violence en Iraq pour une société, des institutions et un processus politique qui restent fragiles.

Nous saluons dès lors les efforts renouvelés déployés par le Gouvernement iraquien pour remplir le premier devoir de tout État de droit : assurer la sécurité de ses citoyens dans le respect de leurs droits fondamentaux. Cependant, nous sommes tous conscients qu'une approche exclusivement sécuritaire ne suffira pas à stabiliser durablement l'Iraq. C'est pourquoi, la Belgique appuie le plaidoyer du Secrétaire général en faveur d'un renforcement du dialogue aux niveaux national, régional et international.

La Belgique a toujours souligné l'importance de promouvoir l'inclusivité du processus politique en Iraq. Nous espérons que l'adoption, par le Conseil des ministres, fin février, du projet de loi sur les hydrocarbures sera un premier pas dans cette direction.

La Belgique encourage par ailleurs l'Iraq et ses voisins à intensifier leur dialogue. Face à l'ampleur des flux de réfugiés, un constat s'impose : les autorités iraquiennes ne sont pas les seules à souffrir de la détérioration de la situation en Iraq et n'ont pas non plus le monopole des moyens permettant d'y remédier. C'est donc ensemble que l'Iraq et ses voisins devront trouver une partie au moins de la réponse, afin de travailler à la stabilisation, non seulement de l'Iraq, mais de l'ensemble de la région.

La Belgique appuie les efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial pour favoriser le dialogue régional, tout comme nous nous félicitons de la réunion qui s'est tenue ce week-end à Bagdad à l'initiative du Gouvernement iraquien. Nous espérons que ces divers contacts seront rapidement suivis d'engagements concrets, qui participeront de manière constructive à la stabilisation de l'Iraq.

Quant au rôle de la communauté internationale, il est, à notre avis, double : d'une part, appuyer de tout son poids politique les efforts de réconciliation et de stabilisation de l'Iraq et, d'autre part, illustrer par des gestes concrets notre solidarité envers le peuple iraquien.

Deux occasions se présenteront d'ailleurs prochainement à la Belgique et à la communauté internationale de réaffirmer cette coopération avec l'Iraq. En avril, l'initiative bienvenue du Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. Antonio Guterres, d'organiser une Conférence internationale de niveau ministériel afin de sensibiliser et de répondre aux besoins humanitaires des nombreux Iraquiens qui continuent de fuir la violence; dès demain, une réunion permettra au Gouvernement iraquien de présenter les derniers développements de la mise en œuvre des engagements pris dans le Pacte international pour l'Iraq. La Belgique voit dans ce Pacte l'occasion d'un partenariat renouvelé entre la communauté internationale et l'Iraq, ainsi qu'un moyen de remobiliser les énergies pour la reconstruction. Le Pacte devra aussi permettre un accompagnement international plus large du Gouvernement iraquien. Sécurité et réconciliation nationale sont cependant un préalable à la reconstruction de l'Iraq.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé ce débat et également exprimer mes remerciements à M. Ashraf Jehangit Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, pour son exposé détaillé sur la situation en Iraq.

Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à M. Adil Abdal Mahdi, Vice-Président de l'Iraq, pour sa présence à la séance d'aujourd'hui.

Ma délégation se félicite de l'initiative prise par le Gouvernement iraquien de convoquer une réunion internationale à Bagdad le 10 mars 2007, laquelle a permis d'examiner les moyens de rétablir la stabilité en Iraq. À cette réunion constructive, il a été décidé de créer des commissions chargées d'examiner des

questions relatives à la sécurité, aux réfugiés et à l'approvisionnement en énergie. Cela devrait constituer le début d'un nouvel effort coordonné aux niveaux régional et international pour aider l'Iraq.

Nous sommes encouragés par la poursuite des activités préparatoires du Pacte international pour l'Iraq, qui ont abouti à l'achèvement du document final. Nous attendons avec intérêt la réunion du vendredi 16 mars, qui sera chargée d'examiner les progrès considérables réalisés pour mettre au point le Pacte. Nous partageons le point de vue du Secrétaire général selon lequel des progrès politiques positifs et une réduction de la violence en Iraq sont des conditions préalables essentielles au succès de cette initiative.

La Bureau de l'appui constitutionnel de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) mérite également nos félicitations pour avoir continuellement aidé la Commission de révision de la Constitution du Conseil des représentants à s'acquitter de son mandat, qui est de procéder à un examen approfondi de la Constitution iraquienne. En outre, le Bureau a facilité un dialogue de fond entre les membres de la Commission et a renforcé la capacité de cette instance d'aller à la rencontre de la société civile pendant le processus d'examen constitutionnel. Par ailleurs, la MANUI et la Commission sont convenus d'un programme d'appui. Au-delà de ces activités, les voyages d'étude organisés par le Bureau pour les membres de la Commission de révision de la Constitution leur ont permis de tirer parti de l'expérience de pays qui ont un régime fédéral.

Le rapport du Secrétaire général (S/2007/126) nous informe que la MANUI continue de travailler avec la Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq et a entrepris une évaluation globale des capacités dont l'institution doit être dotée. Cette évaluation servira de cadre au travail de planification et à l'action du Bureau d'assistance électorale de la MANUI pendant les six premiers mois de l'année 2007. À cet égard, nous notons que la MANUI promet d'aider la Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq à mener à bien les tâches difficiles et importantes qu'elle doit encore accomplir pour préparer les futures élections en Iraq, en appuyant l'élaboration de textes de loi, en créant une capacité électorale au niveau des gouvernorats, en donnant des conseils sur les systèmes électoraux et en élaborant des listes électorales fiables.

L'aggravation de la situation humanitaire et de la situation des droits de l'homme en Iraq devrait être un de nos grands motifs de préoccupation. Deux millions de réfugiés se trouveraient dans des pays voisins, tandis qu'un nombre presque égal de personnes seraient déplacées en Iraq même. Face à la situation tragique de ces malheureuses victimes des troubles civils et de la violence confessionnelle, on ne soulignera jamais assez qu'il est urgent que la communauté internationale règle cette crise. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'appuyer les efforts déployés par l'ONU pour aider ceux qui en ont besoin.

La présence et les activités de l'ONU en Iraq restent considérablement limitées par la situation sécuritaire qui prévaut. Il faut reconnaître que c'est grâce à la MANUI que les mesures d'atténuation déjà appliquées dans la zone internationale et les mesures de précaution prises au cours des visites dans d'autres zones de Bagdad ont réduit les risques auxquels le personnel de l'ONU était généralement exposé. Nous voulons remercier les États Membres qui ont fourni un appui logistique et une protection à la présence de l'ONU en Iraq. Cependant, le Fonds d'affectation spéciale créé en 2004 pour appuyer l'entité distincte de l'ONU conformément à la résolution 1546 (2004) sera épuisé ce mois-ci. Nous nous associons au Secrétaire général qui demande de nouvelles contributions financières à ce Fonds afin que la force de niveau intermédiaire dispose de ressources suffisantes à l'avenir.

M. de La Sablière (France) : Monsieur le Président, je voudrais en premier lieu saluer la présence, au sein du Conseil, du Vice-Président de la République d'Iraq, M. Adel Abdel-Mehdi, et souhaiterais également remercier M. Qazi ainsi que la délégation des États-Unis pour leurs exposés respectifs.

Je ferai pour ma part les quelques remarques suivantes.

Ainsi que d'autres l'ont dit avant moi, la situation en Iraq demeure très grave sur le plan sécuritaire et sur le plan humanitaire. S'agissant de la situation sécuritaire, d'une part, le rapport présenté en janvier dernier par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) nous avait fait part du bilan pour l'année 2006, à savoir 35 000 civils tués, soit près de 100 par jour, et plus de 36 000 civils blessés. Le Secrétaire général indique aujourd'hui (S/2007/126) qu'en dépit d'une brève amélioration, ce climat de

grande violence continue de régner, marqué par la poursuite d'attentats particulièrement meurtriers et barbares, auxquels le Conseil de sécurité a d'ailleurs réagi publiquement le 22 février dernier.

S'agissant de la situation humanitaire, d'autre part, le Secrétaire général, qui avait déjà alerté le Conseil de la question des déplacés, évoque aujourd'hui un niveau record de deux millions de personnes dans les pays voisins et de 1,9 million en Iraq même. Il va même encore plus loin en indiquant que cette crise peut prendre les dimensions d'une véritable situation d'urgence humanitaire (*S/2007/126, par. 30*). C'est la première fois, à ma connaissance, que cette expression est d'ailleurs utilisée et je serais donc reconnaissant au Secrétariat de bien vouloir nous préciser ce qu'elle signifie et ce qu'elle pourrait impliquer, le cas échéant, pour les Nations Unies.

Face à ce constat, face à l'urgente nécessité de mettre un terme à cette détérioration, la France marque l'importance de rétablir une vraie perspective politique, et cela en agissant à plusieurs niveaux : Au niveau interne d'abord, en favorisant une véritable réconciliation nationale, clef de l'unité et de la stabilité du pays, dans le cadre d'un processus inclusif réunissant l'ensemble des composantes de la société iraquienne. Au niveau régional, en renforçant, à l'instar de ce qui avait été fait à Charm el-Cheikh en 2004, le dialogue avec les États voisins qui ont un rôle important à jouer pour contribuer à la stabilité et à la préservation de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Au niveau international, en fixant un horizon clair de retrait des forces étrangères, afin de permettre aux Iraquiens de recouvrer leur pleine souveraineté, d'assumer toutes leurs responsabilités et de favoriser un consensus national.

Enfin la France a souhaité également prendre sa part à l'effort humanitaire en contribuant au programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ainsi qu'en soutenant activement les organisations non gouvernementales qui continuent à conduire un travail remarquable en Iraq. Dans ce cadre, les autorités françaises ont naturellement suivi avec beaucoup d'intérêt les réflexions qui se sont engagées ainsi que les initiatives qui ont été prises, en particulier depuis le début de l'année, aux niveaux évoqués précédemment.

Au niveau iraquien, avec l'intention affirmée par le Gouvernement de poursuivre le travail de réconciliation nationale, en particulier sur le plan politique et législatif. Au niveau régional, avec la tenue, ce 10 mars, d'une réunion préparatoire à une nouvelle conférence des voisins de l'Iraq qui a rassemblé à Bagdad les pays voisins et des représentants de la communauté internationale, dont les membres permanents de ce conseil. Au niveau international, avec l'annonce, dans le cadre de la nouvelle stratégie américaine, du transfert aux autorités iraquiennes des compétences en matière de sécurité sur l'ensemble du territoire avant la fin de cette année. Avec enfin, la reconnaissance de la gravité de la situation humanitaire en Iraq et la mobilisation croissante de la communauté internationale.

Mon pays souhaite naturellement que ces nouveaux développements orientent l'Iraq vers une dynamique de paix et de stabilité. C'est l'intérêt des autorités iraquiennes de ne ménager aucun effort en ce sens, c'est également notre intérêt collectif à tous de les aider. À cet égard, et pour terminer, ma délégation ne peut que pleinement partager les recommandations formulées par le Secrétaire général : en rappelant qu'il n'y a pas d'alternative à une solution politique et que les responsables iraquiens n'ont aujourd'hui pas d'autre choix que de rechercher entre eux un règlement négocié ou bien de se laisser emporter dans le gouffre de la guerre civile, en appelant les acteurs régionaux à jouer tout leur rôle en faveur de l'unité et la stabilité de l'Iraq, qui renforcera en retour leur propre sécurité; en appelant enfin la communauté internationale à se tenir aux côtés de l'Iraq, à conforter la pleine restauration de sa souveraineté et à appuyer les efforts des Nations Unies pour faire face à la dégradation de la situation humanitaire.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais avant tout saluer la présence dans cette salle du premier Vice-Président de l'Iraq, M. Adil Abdal Mahdi. Qu'il me soit également permis de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ashraf Jehangir Qazi de son exposé ainsi que le représentant permanent des États-Unis du rapport qu'il nous a présenté au nom de la Force multinationale.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans des circonstances critiques, dans lesquelles prévaut une terrible insécurité, comme l'indique une fois de plus, c'est regrettable, le rapport du Secrétaire général. La violence d'origine sectaire se serait à nouveau intensifiée, à la suite d'un apaisement initial dû à l'application du Plan de sécurité pour Bagdad. Nous sommes curieux de connaître ses résultats concrets sur Bagdad et sur le reste du pays dans les semaines à

venir. Par ailleurs, la réconciliation semble bien lointaine. La reconstruction se fait lentement et les retombées du conflit sont dramatiques. On dénombre quelque quatre millions de réfugiés ou de personnes déplacées, et l'on constate qu'à peine la moitié des élèves assistent à leurs cours, un sombre présage pour l'avenir.

Il importe d'adapter les stratégies en matière de sécurité, de dialogue politique, d'aide humanitaire et de développement au cadre de ce persistant conflit sectaire. Nous espérons que la gravité de la situation provoquera chez les Iraquiens qui aspirent à un avenir meilleur pour leur pays, une mobilisation progressive et qu'ils tirent profit des espaces de dialogue qui ne cessent de s'élargir, afin de surmonter les problèmes fondamentaux qui affectent la vie de tous. Cela exigera indubitablement des changements substantiels dans l'orientation stratégique et dans les moyens mis en œuvre afin de recouvrer la stabilité de l'Iraq.

C'est en priorité les Iraquiens et leurs autorités, ainsi que les pays voisins, les acteurs régionaux et d'autres acteurs externes présents en Iraq, qui doivent s'engager, de la manière la plus prudente possible, et s'unir pour parvenir à la stabilité. Le Pérou souscrit à toutes les initiatives concourant à rétablir la confiance entre tous les secteurs iraquiens. Mon gouvernement souhaite que de telles initiatives puissent se traduire par une diminution du niveau de violence dans la région et en particulier en Iraq, et par une réduction du flux de personnes déplacées et de réfugiés. Il est essentiel d'inclure l'Iraq dans une communauté de partenaires résolus à faire face aux énormes difficultés qui se présentent à eux.

Le Pérou condamne la violence sectaire et les actes d'intolérance et condamne tous les attentats terroristes perpétrés en Iraq. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à agir avec détermination afin d'assurer la sécurité et la protection de tous ses citoyens et afin de renforcer le contrôle central de sa force publique. Parallèlement, nous réaffirmons qu'il ne faut laisser aucune place à l'impunité dans l'établissement d'institutions démocratiques en Iraq.

La tâche de reconstruction est essentielle pour le Gouvernement iraquien, même si pour l'heure, on enregistre malheureusement des retards et des contretemps provoqués par la situation d'insécurité et l'incapacité du gouvernement à fonctionner de manière adéquate. Nous déplorons la détérioration de la situation en matière de prestations de services de santé primaire, d'éducation et même d'alimentation. Le Pacte international pour l'Iraq, initiative essentielle pour l'aide internationale, pourra être lancé dans des conditions plus propices s'il est accompagné d'une amélioration de la sécurité et de la réconciliation. Les richesses du pays en pétrole méritent un traitement responsable et transparent pour que la société iraquienne puisse tirer parti de l'exploitation des ressources pétrolières. La répartition négociée des recettes du pétrole contribuera à améliorer l'entente entre Iraquiens et renforcera la confiance, car ces ressources pourront servir à édifier un avenir meilleur, qui profitera notamment aux citoyens iraquiens.

Finalement, ma délégation souhaite exprimer son appui à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). En effet,nous estimons qu'elle doit continuer à fonctionner conformément à son mandat, en fonction des possibilités sur le terrain, afin de faire tout son possible pour contribuer à la stabilité politique et juridique, la reconstruction institutionnelle et économique, tout en fournissant une aise humanitaire et en protégeant les droits de l'homme en Iraq.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait remercier M. Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, de même que le représentant des États-Unis de leurs exposés.

Nous avons lu attentivement le rapport complet et avisé présenté il y a quelques jours par le Secrétaire général Ban Ki-moon. Nous souscrivons à la teneur de son rapport.

La semaine dernière, une conférence internationale sur l'Iraq a eu lieu à Bagdad. Les pays voisins de l'Iraq, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique s'y sont faits représenter. Comme il s'agissait de la première conférence internationale tenue en Iraq depuis la fin de la guerre, l'événement était d'importance. La conférence s'est déroulée dans une excellente atmosphère. Les différentes parties ont procédé à des échanges de vues approfondis sur des questions touchant à la politique, à la sécurité, à la reconstruction et au rapatriement des réfugiés en Iraq. Nous espérons que ce climat se maintiendra de manière que nous continuions d'avancer dans le règlement de la question iraquienne.

Depuis la fin de la guerre en Iraq, le peuple iraquien a parcouru un chemin extraordinaire. Dans des

conditions extrêmement difficiles, il a su surmonter les difficultés pour mener à bien sa transition politique tel que prévu dans la résolution 1546 (2004). Actuellement, l'Iraq aborde une phase totalement nouvelle de son développement. Cependant, comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, les conditions de sécurité, la reconstruction économique et la situation humanitaire en Iraq laissent énormément à désirer, et le pays a encore de nombreux défis à relever.

Au plan politique, le nouveau Gouvernement iraquien doit faire tout son possible pour que personne ne soit exclu du processus politique, pour promouvoir la réconciliation nationale et pour trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés dans la rédaction de la constitution. Les différentes composantes de la population iraquienne et ses groupes ethniques doivent placer les intérêts nationaux au premier plan et aplanir leurs divergences par la voie du dialogue. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par les États arabes pour promouvoir la réconciliation nationale en Iraq. De plus, nous approuvons leur initiative d'organiser une conférence en faveur de la réconciliation nationale en Iraq.

Concernant la sécurité, il importe que les différentes factions présentes en Iraq renoncent à employer la force et s'attachent à aplanir leurs divergences par des voies pacifiques et démocratiques. Il est également essentiel que le Gouvernement iraquien et la Force multinationale s'attaquent aux causes profondes de l'instabilité. La force militaire permet uniquement de combattre les symptômes, et non les causes profondes. En outre, elle exacerbe le cercle vicieux consistant à répondre à la violence par la violence, source de terreur et d'instabilité.

Nous espérons que le Gouvernement iraquien assumera des responsabilités accrues dans le maintien de la sécurité et de l'ordre en Iraq de manière à rétablir un climat de sérénité au sein de la population et à retrouver sa confiance. Dans le même temps, il importe que la Force multinationale envoie des signes indiquant que sa présence en Iraq ne sera pas permanente, pour, ainsi, améliorer son image dans le pays. Nous avons pris note du nouveau plan de sécurité établi pour Bagdad par le Gouvernement iraquien. Nous espérons que ce plan contribuera à améliorer la sécurité dans le pays et à conquérir le cœur des Iraquiens.

Dans le domaine économique, le Gouvernement doit rapidement favoriser la remise sur pied de l'économie dans l'espoir d'obtenir des résultats concrets et d'améliorer les conditions de vie des Iraquiens. Nous adhérons au Pacte international conjointement conçu par l'Iraq et l'ONU. Nous espérons qu'il se traduira par une participation juste et équitable de toutes les parties à la reconstruction économique et par l'instauration d'un nouveau type de coopération entre l'Iraq et la communauté internationale afin d'aider l'Iraq à faire face aux nombreuses difficultés auxquelles il est confronté. Nous espérons que le Pacte international portera très vite ses fruits.

La question de l'Iraq ne saurait être réglée sans l'aide et le concours des pays voisins. Le climat de sécurité qui règne en Iraq a des répercussions directes sur la stabilité de tous ses voisins. Nous nous réjouissons de savoir que le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de l'intérieur de l'Iraq rencontreront régulièrement leurs homologues des pays voisins. Nous espérons que la confiance grandira entre toutes les parties par la voie du dialogue.

La Chine a toujours été attachée au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous pensons également qu'il est primordial de trouver des solutions politiques aux problèmes. Nous sommes favorables à ce que l'ONU contribue de façon notable au processus de reconstruction en Iraq, et nous espérons que les différentes parties instaureront les conditions favorables pour cela. Nous espérons très sincèrement qu'avec l'aide et le concours de la communauté internationale, mais aussi grâce à leurs efforts inlassables, les Iraquiens parviendront à concrétiser l'objectif d'un Iraq dirigé par son peuple pour que le pays retrouve sa gloire d'antan.

M[me] Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : À mon tour, je remercie l'Ambassadeur Qazi de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général. À l'instar des autres représentants, je voudrais également adresser des remerciements particuliers à S. E. le Vice-Président, qui a accepté de se joindre à nous au Conseil pour prendre la parole au nom de son gouvernement. Enfin, je remercie l'Ambassadeur Wolff du compte rendu qu'il nous a fait au nom de la Force multinationale en Iraq.

Le Royaume-Uni est résolu à soutenir le Premier Ministre Al-Maliki et son gouvernement dans les efforts qu'ils déploient pour résoudre les problèmes de taille auxquels l'Iraq est confronté. Surtout, nous nous félicitons de l'action déterminée engagée par le

Gouvernement iraquien pour faire cesser la violence sectaire sous toutes ses formes, notamment à travers le plan de sécurité pour Bagdad. Comme le Secrétaire général le note dans son rapport, la réconciliation nationale est la priorité absolue, mais elle ne sera pas réalisable tant que le cycle des représailles n'aura pas pris fin. Pour sa part, le Royaume-Uni est résolu à y concourir au maximum à travers notre contribution à la Force multinationale, ainsi que par la voie diplomatique et par le biais de notre action en faveur du développement.

Comme nombre d'orateurs l'ont fait remarquer, les pays de la région peuvent faire beaucoup pour préserver l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Le succès exige, certes, que l'Iraq entretienne des relations bilatérales très fortes avec ses voisins, mais ce n'est pas suffisant. Nous encourageons donc les pays voisins à travailler en partenariat avec le Gouvernement iraquien et à être aussi déterminés que lui à s'attaquer aux problèmes de l'Iraq.

À cet égard, le Royaume-Uni pense comme le Secrétaire général qu'il y a lieu de féliciter le Gouvernement iraquien d'avoir organisé l'importante réunion qui s'est tenue le 10 mars à Bagdad avec les voisins de l'Iraq. Nombre des intervenants d'aujourd'hui ont également attiré l'attention sur cet événement, ce qui est très positif. Le Royaume-Uni se réjouit d'y avoir participé, et je suis heureuse de féliciter les dirigeants iraquiens du bon déroulement de la conférence. Les participants y ont exprimé leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. Ils ont également reconnu le principe de la non-ingérence. Le Royaume-Uni réaffirme ici son adhésion à tous ces principes.

Le Royaume-Uni attend avec grand intérêt la réunion sur le Pacte international qui se tiendra demain, ici à New York, avec le Gouvernement iraquien et l'ONU. Nous engageons vivement la communauté internationale et le Gouvernement iraquien à fournir tout le concours possible à la réunion.

Le Royaume-Uni voudrait reprendre à son compte les remerciements que le Secrétaire général a adressés à son Représentant spécial et à l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI) pour tout ce qu'ils accomplissent. Nous rendons hommage aux hommes et aux femmes qui y servent dans des conditions souvent difficiles. En dépit de l'insécurité, la MANUI a la mission cruciale de soutenir le Gouvernement iraquien. La MANUI prête son concours dans tout le pays, notamment dans le renforcement des capacités, dans la révision de la Constitution, dans la préparation des élections et dans la coordination de l'aide humanitaire.

Concernant ce dernier point, nous félicitons la MANUI du rôle essentiel qu'elle joue dans le domaine humanitaire. Nous l'engageons à continuer de travailler en collaboration étroite avec le Gouvernement iraquien pour que celui-ci puisse assurer la fourniture des services de base d'une manière plus satisfaisante. De notre côté, nous aidons à mobiliser davantage de fonds en faveur des organisations internationales qui s'occupent des personnes déplacées.

Étant donné le rôle important de l'ONU en Iraq, je saisis cette occasion pour exhorter les États Membres à répondre favorablement à l'appel à contributions lancé par le Secrétaire général. Cela est nécessaire pour le maintien du fonds d'affection spéciale de l'entité distincte, qui finance la force de protection au niveau intermédiaire. C'est cette force qui permet à la MANUI de poursuivre sa mission. Nous n'avons pas le droit de laisser une pénurie de fonds compromettre ou anéantir l'œuvre vitale de la MANUI.

Enfin, nous prenons note des observations formulées par le Secrétaire général sur Bassorah, dans le sud du pays. Dans le cadre de nos activités visant à assurer le transfert de la responsabilité de la sécurité aux Iraquiens dans le sud, le Royaume-Uni va bientôt consolider ses forces sur la base aérienne de Bassorah. Nous maintenons des liens étroits avec l'ONU pour ce qui est des aspects logistiques de ces mesures et nous envisageons des mesures qui permettront à la MANUI de jouer un rôle dynamique et productif dans le sud de l'Iraq.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud se félicite de la Conférence sur la sécurité de l'Iraq qui s'est tenue à Bagdad le 10 mars 2007 et appuie les efforts visant à parvenir à un processus politique inclusif et à la réconciliation nationale en Iraq ainsi qu'à un dialogue constructif avec les pays voisins. Nous nous réjouissons de participer demain avec l'Iraq à la réunion sur le Pacte international. Nous demeurons préoccupés par le climat de grande violence et les atteintes aux droits de

l'homme commises par toutes les parties, qui ont relégué au second plan les efforts de paix et de reconstruction en Iraq.

Cette violence a exacerbé la situation humanitaire et entraîné une augmentation du nombre de personnes déplacées et de réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime qu'il y a au moins 1,6 million d'Iraquiens déplacés à l'intérieur du pays et près de 1,8 million d'Iraquiens réfugiés dans les pays voisins, en particulier en Syrie et en Jordanie. Cette situation représente sans aucun doute un lourd fardeau pour les pays voisins de l'Iraq et pourrait avoir des répercussions néfastes, par effet de contagion, pour la région.

Malgré les événements qui ont entraîné la situation actuelle en Iraq, il incombe au Conseil de sécurité de veiller à ce que les pouvoirs confiés à la Force multinationale en Iraq soient exercés d'une manière conforme aux décisions du Conseil de sécurité et à ce que le droit international et les droits de l'homme soient défendus et respectés par toutes les parties. C'est pour cette raison que nous appuyons la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI), à laquelle nous rendons hommage pour son courageux dévouement en Iraq. La grave situation qui prévaut en Iraq et dans l'ensemble du Moyen-Orient nécessite une attention et une action concertées tant des pays de la région que du reste du monde.

L'ONU a un rôle particulièrement important à jouer. Cependant, les possibilités offertes par l'ONU pour aider le peuple iraquien ne seront pleinement exploitées que lorsque son personnel sera en mesure d'agir librement dans un environnement sûr. Comme l'a écrit récemment le Président Thabo Mbeki,

> « … On ne peut plus éluder la question. Le moment n'est-il pas venu pour l'ONU, qui représente véritablement toutes les nations, de prendre la place qui lui revient et de diriger le processus mondial afin d'aborder tous les problèmes interdépendants auxquels se heurtent les peuples du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Est? »

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité. Je donne maintenant la parole à M. Qazi pour lui permettre de répondre aux observations qui ont été faites et aux questions qui lui ont été posées.

M. Qazi (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les membres du Conseil de sécurité de leurs déclarations généreuses s'agissant du travail que tente d'accomplir la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI), de leurs déclarations d'appui continu à la MANUI, et de leurs suggestions précieuses dont nous avons pris bonne note.

Je voudrais également dire, à titre personnel, combien je suis reconnaissant à S. E. le Vice-Président de l'Iraq, dont la présence a apporté une valeur ajoutée aux débats des réunions de ce jour. Je voudrais également réaffirmer que le Secrétaire général s'emploie, avec la plus grande énergie, à contribuer au rétablissement de la paix, de la stabilité et de la normalité en Iraq, par l'entremise de la MANUI et de l'équipe de pays des Nations Unies en Iraq et des autres organismes et fonds.

À cet égard, la détermination du Secrétaire général apparaît nettement dans sa décision d'organiser demain une réunion sur le Pacte international à laquelle participera S. E. le Vice-Président, et qui constituera un cadre de lancement pour le processus relatif au Pacte et la mise en œuvre d'un grand partenariat entre l'Iraq et la communauté internationale en vue d'aider le Gouvernement et le peuple iraquiens à mettre en œuvre leurs programmes de réforme et de réconciliation afin de concrétiser une vision nationale partagée au plan national quant à l'avenir de l'Iraq.

Je pense que le monde entier a un enjeu dans ce processus. Les événements récents, notamment les réunions du 10 mars et celles qui se tiendront au niveau ministériel entre les pays voisins et les versions élargies de ces réunions, témoignent du fait que nous avons pris conscience de l'importance du succès des efforts déployés par le Gouvernement iraquien. C'est, pour la MANUI, un privilège que d'être en mesure d'appuyer le Gouvernement et le peuple iraquiens à tous égards. Sur ces considérations, je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de donner la parole au Vice-Président.

M. Abdal Mahdi (Iraq) (*parle en arabe*) : Je voudrais remercier sincèrement tous les membres du Conseil de sécurité des observations précieuses qu'ils ont formulées. Le Gouvernement iraquien tiendra compte de toutes ces observations et s'acquittera des responsabilités qui lui incombent pour réaliser la réconciliation nationale. Il jouera son rôle de Gouvernement en traitant avec tous les citoyens sur la

base de leur citoyenneté, sans considérations sectaires et en restant au-dessus des factions.

Je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur un fait important. On assiste aujourd'hui en Iraq à des actes de violence causés par les événements importants qui ont marqué notre pays et par les décennies de violence qu'il a connues. Cette violence a des dimensions politiques, et c'est avec beaucoup de sérieux que nous essayons de trouver des solutions politiques, puisqu'elles revêtent une plus grande importance que les solutions sécuritaires.

Il y a cependant une autre forme de violence qui relève de la responsabilité de la communauté internationale et des pays voisins de l'Iraq. Je veux parler de la violence qui a coûté la vie au regretté Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et de celle qui a fauché les vies de nombreux diplomates, journalistes et ressortissants de la Fédération de Russie, de la France, du Royaume-Uni, de l'Algérie et de l'Égypte.

Selon moi, ce type de violence ne relève pas seulement de la responsabilité de l'Iraq. Ce type de terrorisme relève des responsabilités régionale et internationale. Je pense qu'il incombe à l'ONU d'aider l'Iraq et de lui prêter main forte pour faire face à ce type de violence résultant des réseaux internationaux et largement financée par de nombreuses institutions internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, nous remercions le Vice-Président de l'Iraq d'avoir participé à la présente séance. Je remercie également M. Qazi, le Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Wolff, de leurs exposés au Conseil. Nous les remercions vivement.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 20.